

CERTIFICATION N<sup>o</sup> : 2005-02

DATE : 5 AVRIL 2005

**CERTIFICATION DU MOYEN D'ÉVALUATION  
HABILETÉS RELATIONNELLES DE GESTION, CLASSE 4  
EXAMEN N<sup>o</sup> HREG4-0501-01E**

Conformément à l'article 115 de la Loi sur la fonction publique, la Commission de la fonction publique, après analyse du moyen d'évaluation «Habilités relationnelles de gestion, classe 4, examen numéro HREG4-0501-01E » joint à la demande de certification du président du Conseil du trésor datée du 31 mars 2005, **DÉCIDE** :

- de certifier que le contenu, les critères évalués, la grille et les modalités de correction du moyen d'évaluation analysé sont conformes à l'article 48 de la loi et permettent de constater impartialement la valeur des candidats à l'égard des emplois de cadre classe 4, dans la mesure où cet examen n'est pas utilisé comme un moyen d'évaluation éliminatoire.

Le secrétaire de la Commission,

David Blackburn, CRHA